

Appui au CNCR

Inventaire de biodiversité dans les agroécosystèmes

1. CONTEXTE

1.1 Le programme Réseau Agro-Innov

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), ce programme est financé par le gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Au cœur de Réseau Agro-Innov, nous retrouvons un mode de coopération basé sur une relation d'égal à égal. Entre entrepreneur.e.s agricoles du Nord et du Sud, frères et sœurs de terre, on parle le même langage, celui de la terre et de l'agroalimentaire. Pour réduire la pauvreté, Réseau Agro-Innov contribue au développement de la croissance économique pour toutes et tous, répond à une série de besoins sociaux, vise la protection de l'environnement, tout en luttant contre les changements climatiques. Le projet soutient les femmes et les filles afin qu'elles développent leurs compétences, accèdent à des postes de décision et participent pleinement à la croissance économique de leur communauté.

Ce programme vise à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles familiales de 11 pays en développement tout en renforçant, sur le plan de la performance et de la gouvernance inclusive, les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui les appuient. En appuyant des productrices.eurs du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérant.e.s volontaires canadien.ne.s renforcent la capacité des organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables. Par ailleurs, le programme accompagne les productrices.eurs et les conseillères.ers experts pour qu'ils réalisent des activités de sensibilisation du public canadien.

1.2 Description du partenaire au Sénégal

Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) a été créé le 17 mars 1993 à Thiès, au Sénégal. Sa finalité est de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure une promotion socioéconomique durable des exploitations familiales. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la concertation et la coopération entre ses membres, favoriser un partenariat avec ses membres d'une part, et l'État et les autres partenaires publics et privés d'autre part, et de favoriser l'émergence et le développement d'une plateforme de concertation entre les organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest.

Le CNCR est composé de 32 membres (28 membres affiliés et 4 membres associés) actifs dans au moins une des filières agricoles suivantes : agriculture (riz, arachide, mil, maïs, coton, etc.), horticulture (maraîchage, tomate, oignon, pomme de terre, banane, etc.), pêche artisanale, élevage (poulet, bétail/viande, apiculture) et foresterie. Il compte également dans ses rangs des organisations généralistes,

telles que la Fédération des ONG du Sénégal, l'Union nationale des coopératives agricoles du Sénégal et la Fédération nationale des groupements de promotion féminine du Sénégal, représentant des membres actifs dans l'ensemble des filières agricoles.

1.3 Description du projet dans lequel la personne coopérante interviendra

L'initiative KÉEW (mise en œuvre dans le cadre de SAGA 2) permettra de renforcer les capacités des agricultrices.eurs de trois communautés rurales sénégalaises (Ngoye, Kahi et Mbidieume Lébou) pour accroître la résilience de leur exploitation familiale aux changements climatiques en utilisant des données techniques et la recherche-action pour intensifier l'adaptation.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Structurer et dynamiser la mise en place durable de trois Clubs-conseils climat (3-C) dans trois régions sénégalaises (zone des Niayes, Diourbel et Kaffrine).
2. Renforcer les capacités des agricultrices.eurs membres des 3-C sur les bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols (CISS) à travers un programme de formation diversifié et la mise en place de parcelles de démonstration.
3. Accroître l'adoption des bonnes pratiques agricoles (CISS) chez les agricultrices.eurs participant au projet et mesurer leurs impacts.
4. Capitaliser et diffuser, à plus grande échelle, l'approche des Clubs-conseils (les CCSS et les 3-C) ainsi que les résultats tangibles des bonnes pratiques agricoles CISS dans les trois régions ciblées.

Dans le cadre de cette initiative, la personne volontaire interviendra au niveau des parcelles agricoles des membres des 3-C :

Inventaire de biodiversité

Le mandat de la personne volontaire consistera à rencontrer les bénéficiaires des activités du Projet SAGA 2, soit les 60 membres des nouveaux Clubs-conseils climat (3-C) ainsi que les équipes techniques (paysannes formatrices et paysans formateurs) dans chacune des OPA afin de définir la diversité initiale observée dans les parcelles agricoles des agricultrices.eurs. Cela permettra à UPA DI et aux OPA locales de bien mesurer les impacts du projet sur la biodiversité des écosystèmes agricoles et de mieux accompagner les membres des 3-C.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat :
Réaliser un inventaire de la biodiversité (accent sur la diversité végétale) des parcelles des Clubs-conseils climat (3-C) - SAGA 2.
Objectifs spécifiques :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer la biodiversité initiale dans les parcelles agricoles des agricultrices.eurs des 3-C. 2. Déterminer les besoins de renforcement liés à la biodiversité en milieu agricole sénégalais et les enjeux spécifiques à adresser dans les trois zones.
Activités :

1. Rencontrer les 60 membres des 3-C ainsi que les équipes techniques des OPA et conduire des inventaires terrain.
2. Établir la situation de référence du projet, les besoins de renforcement et les enjeux liés à la biodiversité en milieu agricole des membres des 3-C.
3. Rédiger un rapport d'inventaire et un rapport de mandat (RAI).
Résultats attendus :
1. Les 60 membres des 3-C ainsi que les équipes techniques des OPA ont été rencontrés et les inventaires terrain ont été conduits.
2. La situation de référence du projet, les besoins de renforcement et les enjeux liés à la biodiversité en milieu agricole des membres des 3-C sont connus.
3. Un rapport d'inventaire et un rapport de mandat (RAI) sont disponibles.

Mesures transversales
Égalité entre les femmes et les hommes :
- Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation.
Environnementales :
- Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Période de réalisation du mandat	
Date de début du mandat	2024-09
Date de fin du mandat	2024-09
Durée du mandat	2-3 semaines

3. COMPÉTENCES TECHNIQUES, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES

- Titulaire d'un Baccalauréat en biologie ou dans un autre domaine pertinent.
- Expérience avérée dans la réalisation d'inventaires de biodiversité.
- Capacité à présenter des informations de manière accessible, même à des publics ayant des niveaux d'alphabétisation variés.
- Excellente aptitude à collaborer dans des contextes interculturels et grande capacité d'adaptation.
- Fait preuve de rigueur, d'autonomie et d'initiative.

4. CANDIDATURE

Les personnes canadiennes intéressées à la réalisation de ce mandat peuvent faire parvenir leur CV à Francis Boursier au fboursier@upadi.ca et remplir le formulaire de mise en candidature suivant : <https://upadi.ca/simpliquer/formulaire-de-mise-en-candidature>